

Règlement National UFOLEP du 50 à Galet – Annexe 1 (saison sportive 2016)

Edition

validée CNS MOTO le 23 septembre 2012

Catégories >	Origine	Origine Amélioré	Promotion	Prototype	Super Prototype	Electrique
PARTIE CYCLE						
Cadre	D'origine – Seul le retrait des Accessoires est obligatoire.	D'origine pouvant être renforcé, les éléments principaux du cadre d'origine (poutre, longerons, support de selle) devront être conservés. Par mesure de sécurité, les boulons de fixation des différents éléments constituant le cadre pourront être retirés et les pièces soudées sur le cadre. La pose d'une barre de renfort entre la selle et le guidon est autorisée.	D'origine pouvant être renforcé, les éléments principaux du cadre d'origine (poutre, longerons, support de selle) devront être conservés. Soudure autorisée, empattement d'origine 100 cm.	Eventuellement modifié, suspension interdite. Doit rester au minimum la poutre d'origine et la colonne de direction.		
Fourche	D'origine.	D'origine, pourra être renforcée.		Fourche libre sans amortissement.		
Roues	D'origine.	A rayons obligatoire, diamètre de 16 – 17 – 19 pouces.		Libres.		
Pneus	Pneus d'origine 1 ¾ x 19.	A usage routier libre du commerce, largeur maxi : 2 pouces		Libres.		
Freins	Pour « Solex » 5000 : 2 x 16 D'origine – Patins à l'AV et	D'origine à tambours obligatoire	D'origine. A tambour obligatoire	Libres.		
Commandes Accélérateur et Freins	Tambours à l'AR Exclusivement l'emplacement d'origines prévues par le constructeur. Cigarette autorisée Aménagement pour handicapé autorisé.	Cigarette autorisée.	Accélérateur et freinage avant à la main droite. Autres commandes libres d'emplacement. Cigarette autorisée. Aménagement autorisé pour handicapé.			
Guidon	Guidon et poignées libres. Largeur mini : 450 mm – maxi : 750 mm	Guidon et poignées libres. Largeur mini : 450 mm – maxi : 750 mm				
Pédales	Système du pédalier strictement d'origine.	Système de pédalier libre, mais avec	Interdites.			
Repose pieds	Interdit.	rapport fixe.		Repliables obligatoires – pédales interdites.		
Réservoir	D'origine – emplacement prévu par le constructeur.		Libre			
Selle	Aspect d'origine.		Libre.			
Numéros	Chiffres NOIR sur Fond Blanc	Chiffres BLANC sur Fond Bleu	Chiffres NOIR sur Fond Jaune	Chiffres BLANC sur Fond Noir	Chiffres BLANC sur Fond Rouge	Chiffres BLANC sur Fond Vert

Règlement National UFOLEP 50 à Galet – Annexe 2

Adopté en CNS Moto
Le 23 septembre 2012

Catégories	Origine	Origine amélioré	Promotion	Prototype	Super Prototype	Electrique
MOTEUR	L'emplacement d'origine des pièces doit être respecté.					Moteur libre
Carter moteur principal	D'origine, sans traitement.	D'origine, mais pourra être renforcé extérieurement.	D'origine, pourra être renforcé. Un joint spi différent pourra être adapté. Un carter usiné dans la masse (alu) aux dimensions d'origine est autorisé (plan annexe 3).	Libre, goujons de fixation du cylindre devront respecter l'écartement d'origine. Aucun transfert ne devra déboucher dans le carter. Diamètre de passage au plan de joint devra pouvoir s'inscrire dans un cercle de 44 mm de diamètre.	Cale de cylindre libre ainsi que sa fixation. Aucun transfert ne devra déboucher dans le carter : diamètre de passage au plan de joint devra pouvoir s'inscrire dans un cercle de 44 mm de diamètre.	Libre.
Carter latéral	D'origine. Seul le retrait de matière est permis.	Seul le retrait de matière est permis.	Libre.			Na
Goujons de fixation du cylindre	Libres, fixés selon l'emplacement d'origine. Goujons traversant interdits.		Libre, fixés selon l'emplacement d'origine		Libres.	Na
Vilebrequin	D'origine. Seul le retrait de matière est permis.	D'origine. Seul le retrait de matière est permis.		Principe d'origine avec bielle en porte à faux, double palier interdit, diamètre maxi des portées des roulements 25 mm.		Na
Bielle	D'origine.	D'origine. Seul le retrait de matière est permis. Cage à aiguilles libres.		Libre.		Na
Cylindre	D'origine, sans traitement. Seul le retrait de matière est permis.	D'origine. Brasure autorisée pour rebouchage des perçages éventuels.	D'origine à air, seul le retrait de matière est permis, toutefois, la brasure ou autre matière sera tolérée pour fixer la pipe d'échappement, obturer l'admission, ainsi que pour reboucher d'éventuels perçages lors du travail des transferts. « Turbo boost » ou « Boster d'admission » interdits. Dépôt électrolytique sur la chemise permis.	Toute modification sera autorisée sur la base de la pièce en fonte d'origine, système de refroidissement libre, à air ou liquide, eau uniquement. L'opération consistant à réduire le cylindre solex à une simple chemise emmanchée dans un cylindre d'une autre marque ne sera pas autorisée, le plan de joint supérieur ou l'embrase doivent restés identifiables (à l'emplacement d'origine) Tout transfert rapporté en aluminium est interdit.	Libre ainsi que sa fixation.	
Cale	Sous cylindre autorisée.					Na
Piston	Cote de réparation autorisée (diamètre 40 mm maximum).					Na
Culasse	D'origine. Seul le retrait de matière est permis.	D'origine. Seul le retrait de matière est permis.	Libre à air. Retrait de matière permis	Libre.		Na
Carburateur	Seuls les carburateurs « Solex » réf. 6,5 seront acceptés, fixés à leur emplacement d'origine. Gicleur réglable autorisé.	Diamètre extérieur maxi du venturi sera de 11,5 mm. Tout apport de matière métallique ou autre sera interdit aux abords du venturi, seule la base du carburateur pourra être renforcée au niveau de la pipe d'admission. Gicleur réglable autorisé.	A cuve uniquement. Diamètre maxi de 12 mm ou elliptique de dimensions maxi 11,5 mm x 12,5 mm ou 11 mm x 13 mm au diamètre le plus petit du carburateur. Baguage, prise d'air et système d'alimentation additionnel (type power-jet ou autre) interdits. Tous les gaz frais doivent passer par le carburateur.	Libre.		Na
Clapets	Interdits.		Boîte à clapets libre et clapets libres sur carter latéral uniquement.	Boîte à clapets et clapets libres.		Na
Pipe d'admission et émission	Le collecteur admission-échappement devra rester strictement d'origine extérieurement. Le diamètre extérieur de la pipe sera contrôlé à l'aide d'une clé à fourche de 10.		Admission sur cylindre à l'emplacement d'origine (tube soudé permis) ou à clapets sur le carter latéral uniquement.	Admission libre, ne seront pas considérés comme double palier les entraînements de disque de distributeur rotatif si l'accouplement est libre de démontage. Boîte à air conseillée.	Libre. Boîte à air conseillée.	
Pipe d'échappement	D'origine. Diamètre extérieur des pipes sera contrôlé avec une clé à fourche de 15.	Forme et fixation d'origine. Diamètre extérieur 20 mm maximum. Longueur 250 mm mini avant le silencieux	Forme et fixation d'origine.	Libre.		Na
Echappement	Devra obligatoirement comporter un tube de diamètre constant (16 mm max extérieurement), d'une longueur minimum de 30 cm et terminée par un silencieux d'origine obligatoire	La tubulure doit avoir un diamètre de 20 mm maxi extérieurement et une longueur de 250 mm mini avant le silencieux qui devra avoir son aspect d'origine et conservera son positionnement d'origine.	La tubulure doit avoir un diamètre constant de 18 mm maxi extérieurement et une longueur de 250 mm mini avant un silencieux qui aura une longueur de 190 mm maxi et d'un diamètre de 65 mm maxi. La totalité des gaz d'échappement devra passer par le silencieux.	Libre avec silencieux obligatoire.		Na
Allumage	D'origine. Le volant pourra être renforcé, cache volant d'origine renforcé obligatoire, comportant au minimum un cerclage métallique d'épaisseur mini d'1 mm, largeur mini 50 mm. Antiparasitage de la bougie obligatoire.	Libre (platine de fixation libre). Protection du rotor obligatoire. Antiparasitage de la bougie obligatoire.				Na
Galet	D'origine, fixation libre.	Libre (diamètre maximum 48 mm).		Il est unique et constant. Libre en prise directe sur le vilebrequin.		Diamètre maxi 50 mm. En prise directe sur l'axe moteur ou via un réducteur à rapport fixe.